

Adera'Mag



Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives

Edito

Adera'Mag

Bulletin d'information de

L' Association pour le développement des Energies Renouvelables et Alternatives.

Parution pluriannuelle à caractère trimestrielle

Comité de rédaction

Marc Allemand
Fabrice Bouveret
Christophe Curien
Angelique Della Torre

Mise en page

Fabrice Ponçot

B.D

Luz, Charlie Hebdo N° 503

ADERA

Le Moulin

70120

GOURGEON

Tel-fax 03 84 92 15 29

Adresse mel : en cours

L'Adera'Mag revient après un numéro zéro paru pendant le chantier de l'été 2001.

Ce nouveau numéro et les prochains vous présenteront la vie de l'association, des techniques utilisant les énergies renouvelables et leurs applications en Haute-Saône.

L'année 2002 est pour l'association une étape importante à franchir. De la constitution du futur pays à la mise en place de l'Espace Info Energie en passant par la création du centre d'application, notre association doit faire partir des acteurs du développement.

En prenant exemple sur le photovoltaïque en Europe ; 2MW (source Bp Solar) installé en France contre 106 MW chez nos voisins allemand relevons le défi d'un véritable développement des énergies renouvelables.

Il y a désormais une monnaie européenne, outre les transactions économiques, elle peut aussi nous permettre de comparé les écarts entre les différents pays de l'Union.

EXEMPLE : En Allemagne le prix de rachat du KWh photovoltaïque est de 0.51 contre 0.08 € en France(source Bp Solar).

Le développement des énergies renouvelables c'est un projet européen avec comme enjeux les différentes stratégies de chaque pays.

Les ministres européens de l'industrie, réunis en conseil énergie ont adopté le 5 décembre dernier, à l'unanimité, le projet de directive européenne relative à la promotion de l'électricité

produite à partir de Source Energies Renouvelables (SER) sur le marché intérieur de l'électricité. La proposition sera bientôt examinée au parlement européen en seconde lecture.

Ce texte fixe un objectif à l'horizon 2010 : 22,1% de l'électricité consommée dans l'UE devra l'être à partir des énergies renouvelables Pour la France qui produit actuellement 15% de son électricité à partir des renouvelables (si l'on considère, comme s'en gargarise EDF, que les grands barrages hydroélectriques sont des sources renouvelables), l'objectif est de passer à 21% en 2010.

Ces 6% d'augmentation constituent un objectif important, réalisable en particulier en s'appuyant sur le développement des filières éoliennes et hydrauliques.

Avec cette directive, les états s'engagent à respecter des objectifs nationaux de consommation future d'électricité produite par des SER, à instaurer un système de certification d'origine de l'électricité verte et à mettre en place des mesures d'accompagnement visant à faciliter la pénétration des SER.

Si cette directive a vu le jour avec des engagements réels en faveur des énergies renouvelables, c'est grâce au travail des parlementaires (alliance verte, socialistes allemands) qui ont défendu les énergies renouvelables, des associations (WWF, Greenpeace, ...) et des industriels (EREF) qui ont effectué un travail de lobbying important. Cette directive, c'est aussi la victoire des défenseurs des énergies renouvelables qui ont travaillé de façon efficace et coordonnée.

Localement si le développement des énergies renouvelables vous intéresse, si vous voulez vous tenir informés des différentes manifestations des visites que nous organisons, nous vous proposons de devenir adhérent de notre jeune association.



Marc Allemand

AGENDA

Salon bois Énergie

Maîtrise de l'énergie au quotidien: Les lampes fluocompactes

Économies d'énergie, énergies renouvelables ne pourront se développer qu'avec la prise de conscience de leur adéquation avec une plus grande qualité de vie. Cette meilleure qualité de vie n'est pas contradictoire avec les impératifs de budget de chacun.

Cela peut sembler évident, mais l'énergie la moins coûteuse et la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas.

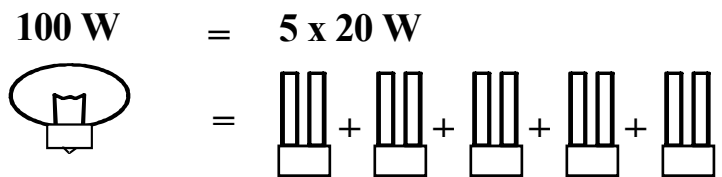
D'importantes économies peuvent donc être réalisées sans investissement lourd, par le seul fait d'utiliser mieux les équipements déjà existant.

Pour cela, les points à envisager avant tout sont :

- L'éclairage
- Une meilleure prise en compte des caractéristiques d'une habitation en terme d'orientation, de ventilation, d'isolation.
- Le renouvellement des appareils électroménagers et la manière de les utiliser.

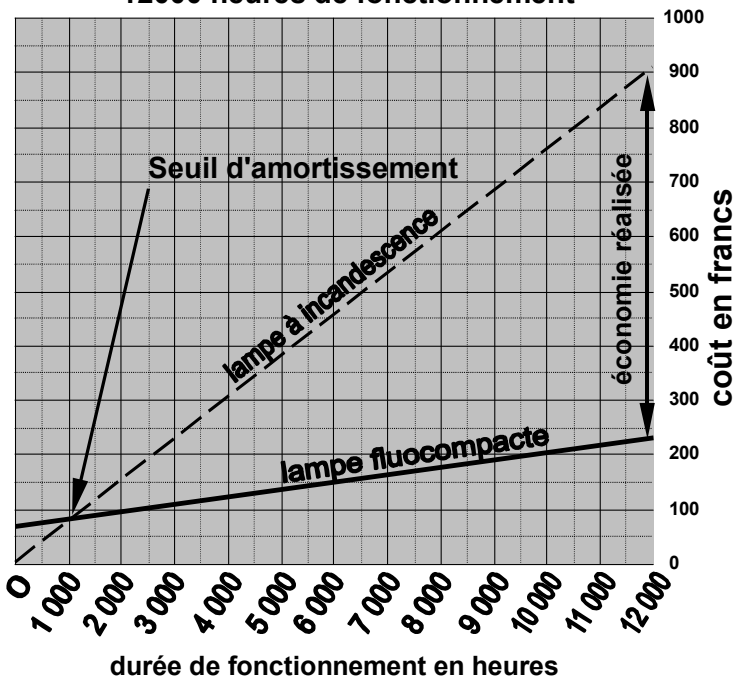
Pour vous convaincre, l'exemple le plus spectaculaire est sans doute celui des lampes fluocompactes (dites à économie d'énergie)

Une lampe fluocompacte demande 5 fois moins d'énergie électrique qu'une lampe à incandescence pour le même service, c'est à dire pour un éclairage de puissance et de qualité équivalente.



LAMPE CLASSIQUE

évolution des coûts de deux types de lampes sur 12000 heures de fonctionnement



Grâce aux économies réalisées, investir dans des lampes fluocompactes revient à placer l'argent correspondant à 25% net d'impôt (*) ! Qui dit mieux ?

(*) Si la lampe fonctionne 11 ans (3 heures par jour), le gain est de 667 F pour 70 F placés (voir graphique)!

Ce graphique montre que sur la durée de vie d'une seule lampe fluocompacte (12000 heures) en remplaçant une lampe à incandescence de 100 W, on économise 905 - 238 = 667 F

On peut également remarquer que les 70 F d'investissement sont amortis au bout de 1000 heures de fonctionnement, seulement (moins d'un an à 3 heures par jour)

(lampe fluocompacte de 20 W achetée 70 F et de durée de vie 12000 heures, lampe à incandescence de 100 W achetée 5 F et de durée de vie 1000 heures, prix du kWh fixé à 0,70 F)

Au-delà de l'aspect financier, par rapport à une lampe à incandescence équivalente (classique ou halogène), sachez que l'usage d'une lampe fluocompacte économise l'équivalent de sa masse en pétrole toutes les 6 heures, soit 210 litres de pétrole sur sa durée de vie !

(l'ADERA est à votre disposition pour vous prouver que ce chiffre est réel et facilement vérifiable)

Ce type de lampe a beaucoup progressé, et leur éclairage est maintenant de très bonne qualité.

Elles se trouvent sous diverses formes, et comme elles chauffent très peu, il est facile de les intégrer à toutes sortes de luminaires.

Il faut cependant veiller à ne pas acheter de produits sans marques, et éviter de les utiliser pour des éclairages intermittents (toilettes, cave...). Une installation électrique très sensible à la foudre ou présentant des surtensions peut les endommager.

Après usage, ces lampes ne doivent pas être mises à la poubelle (comme les tubes dits "néons", il faut les déposer à la déchetterie). Ce désagrément est lar-

(Suite page 3)

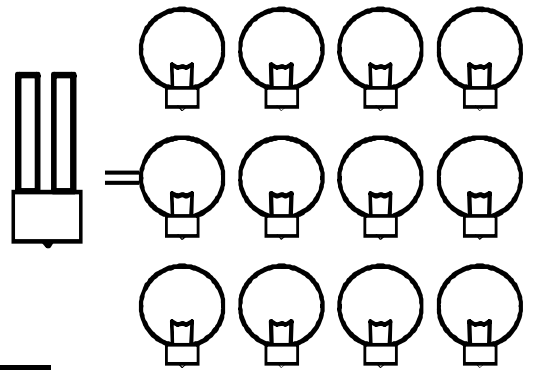
(Suite de la page 2)

gement compensé par leur durée de vie qui évite de changer 12 lampes classiques !

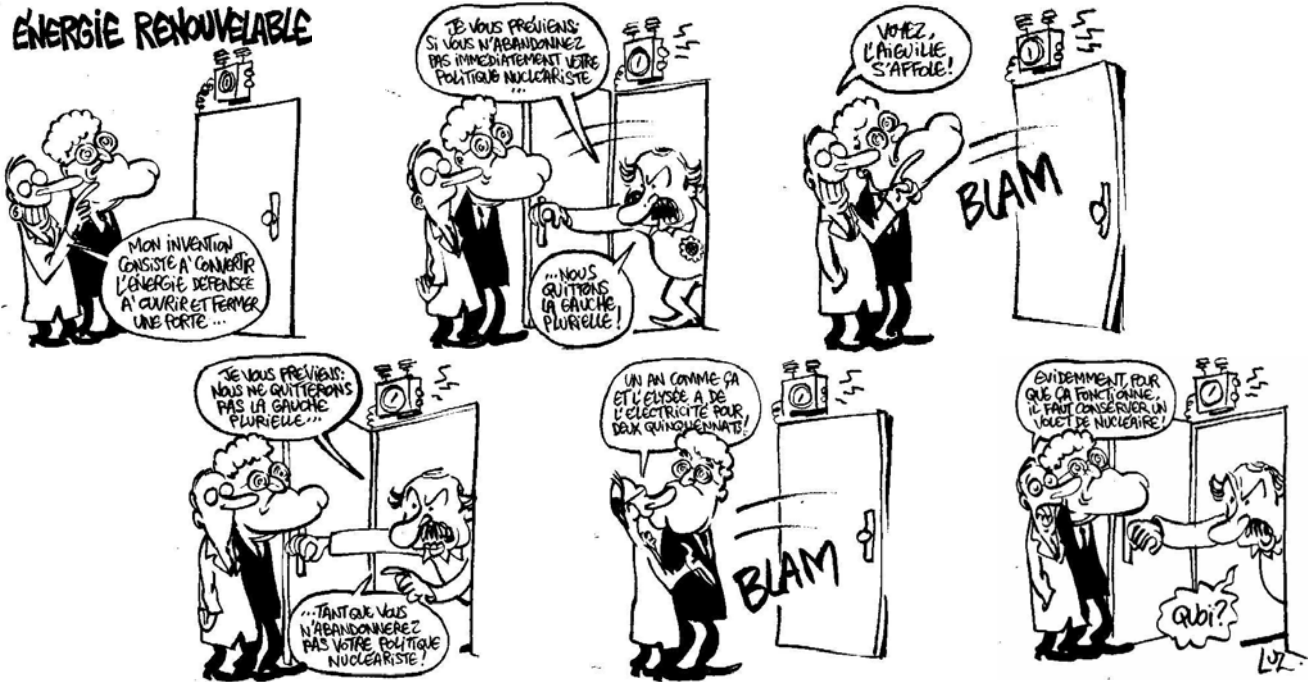
Pour éclairer aussi longtemps qu'une seule lampe fluocompacte, il faudrait acheter (et changer !) 12 lampes à incandescence !

L'achat d'une lampe fluocompacte c'est aussi environ une heure gagnée à ne pas acheter, débiller et changer des ampoules à incandescence, et c'est aussi 11 emballages de moins à la poubelle !

A lire : " La maison des [néga]watts " de Thierry Salomon et Stéphane Bedel, chez Terre Vivante (79 F TTC).



ÉNERGIE RENOUVELABLE



L'ADERA, nouvel ESPACE INFO→ÉNERGIE en Franche Comté

Adopté par le gouvernement en décembre 2000, le Plan National d'Amélioration de l'Efficacité Energétique (PNAEE) fixe les priorités en matière de maîtrise de l'énergie et prévoit la création des Espaces **INFO→ÉNERGIE** pour sensibiliser et informer les particuliers.

Sur l'ensemble du territoire français, les Espaces **INFO→ÉNERGIE** s'appuient sur des structures locales existantes, soutenue par l'ADEME (l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'énergie) en partenariat avec les collectivités territoriales. Les Espaces **INFO→ÉNERGIE** s'engagent à délivrer une information neutre et à proposer des solutions adaptées à la situation de chacun.

En Franche-Comté, il existe trois Espaces **INFO→ÉNERGIE** ;

✓ l'AJENA qui diffuse de l'information pour les

départements du Jura et du Doubs (PIE AJENA Tél : 03 84 47 81 10).

✓ L'association **GAÏA** Energie conseil sur l'ensemble de l'Aire Urbaine (Belfort, Montbéliard, Héricourt).

✓ Et enfin, l'ADERA (Association pour le Développement des Energies Renouvelables et Alternatives) étend son action sur le département de la Haute-Saône depuis son local situé au Moulin de Gurgeon. Courant 2002, une permanence sera probablement créée à Vesoul.

Vous pouvez, dès maintenant, joindre l'Espace **INFO→ÉNERGIE** de l'ADERA par téléphone au 03 84 92 15 29, nous nous efforcerons de répondre à vos attentes.

Fabrice Bouveret



Chantier d'été : L'heure du bilan

C'est encore des moments forts qui ont eut lieu cet été (du 11 août au 1^{er} septembre 2001) au Moulin de Gourgeon.

En effet, le deuxième chantier international organisé par l'ADERA s'est déroulé comme en 2000 au camping du Moulin. Ce chantier a accueilli au total 14 volontaires sur trois semaines, venant de Grande Bretagne, République Tchèque, Maroc, Allemagne, Corée, Turquie, Palestine, France...

En plus de ces volontaires internationaux, une dizaine de " locaux " : membres actifs de l'ADERA sont venus participer aux travaux mais aussi aux moments plus festifs du chantier.

En effet, au cours de ces trois semaines, nous avons pu visiter les coteaux de Champlitte et une cave suivie d'une dégustation de divers vins et les volontaires ont aussi découvert les modes de fabrication de l'emmental et des autres fromages de la Coopérative Laitière de Lavigney.

Une visite de Besançon et de sa citadelle ne manqua pas au rendez-vous, ainsi que celle du château de Champlitte et ses musées.

Le séjour fut également rythmé par

les concerts organisés par les Estivales de Saône, à Jussey et à Scey-Sur-Saône.

Mais le moment qui a le plus mobilisé les gens du village fut la journée organisée le 19 août par les volontaires et les membres de l'ADERA au Moulin.

Durant celle-ci nous pouvions visiter la chaufferie à bois déchiqueté, participer à quelques expériences sur les économies d'énergie, admirer une exposition sur l'énergie solaire (avec les panneaux qui sont maintenant en fonctionnement au Moulin), se rendre compte du travail réalisé par toute l'équipe.

En ce qui concerne la rénovation du Moulin, divers travaux ont été réalisés :

- construction d'une fascine sur une vingtaine de mètres afin de consolider la berge en amont du déversoir,

- nettoyage de la rivière et des berges en amont et en aval du moulin pour récupérer le saule nécessaire pour la fascine, mais aussi faciliter l'écoulement de l'eau,
- reconstruction du déversoir (déblayage, pose d'une dalle, d'un dallage et d'un déversoir en pierre),
- remise en place des supports du vannage,
- consolidation des murs précédents la chute d'eau,
- triage des pierres en vue de futurs travaux.

Le bilan de ce chantier est plutôt positif malgré le nombre peu important de volontaires internationaux. La participation de quelques membres actifs de l'ADERA est à remarquer même s'il pourrait être encore plus conséquent.

Le seul point décevant fut la baisse de la mobilisation des habitants de Gourgeon et des alentours.

Projets pour 2002 :

Cela fait deux années de suite que nous organisons un chantier international, et nous avons décidé de changer de formule en 2002.

Pour soulager un peu les membres de l'ADERA qui se mobilisent 3 semaines entières (plus toutes les heures de préparation) pour le chantier d'été, nous avons décidé de ré-

aliser tout de même des travaux mais sous forme de chantier " local ". C'est à dire que toutes les personnes, membres ou non de l'ADERA, sensibles aux énergies renouvelables ou à la remise en fonctionnement du Moulin pourront venir, durant 2 semaines en août (dates non fixées) porter main forte à l'équipe de l'ADERA pour poursuivre les travaux.

De plus amples informations concernant ce chantier seront données dans le prochain numéro, mais si vous êtes déjà intéressé, vous pouvez dès maintenant nous contacter.

**Angélique
Della Torre**

